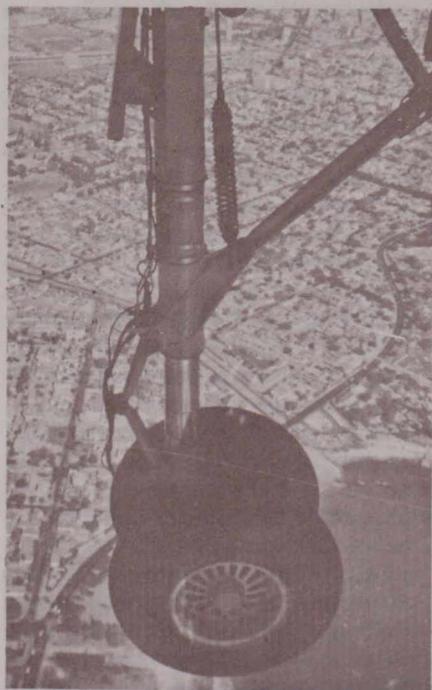


Le Canada et l'Afrique



● *En haut : la province de Terre-Neuve exporte des produits de pêche morues, homards, saumons- partout dans le monde.*

● *En bas : l'industrie canadienne est connue pour ses pièces mécaniques à haute performance.*



plus favorisée. Les taux du tarif de préférence britannique s'appliquent aux marchandises importées de tous les pays du Commonwealth, à l'exclusion de Hong Kong. Le tarif de préférence générale permet d'appliquer des taux réduits aux produits en provenance des pays en développement. En général, le taux est celui du tarif de préférence britannique soit celui de la nation la plus favorisée moins un tiers, selon le moindre de ces deux taux. Le tarif de la nation la plus favorisée est le tarif de base ; ses taux sont généralement plus élevés que ceux du tarif de préférence britannique et s'appliquent aux pays avec lesquels le Canada a conclu des accords commerciaux bilatéraux ou qui sont parties à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Enfin, le tarif général frappe les marchandises en provenance de tous les pays avec lesquels le Canada n'a pas conclu d'accords commerciaux.

Le GATT établit un ensemble de règles et d'obligations en vue de la conduite des échanges internationaux, ajoutant ainsi une mesure de discipline et de certitude aux relations commerciales entre Etats participants. Fait plus important encore, il a permis au fil des ans d'abaisser les barrières imposées au commerce à travers le monde. Avec le Tokyo Round en 1973, ont débuté les négociations commerciales multilatérales les plus ambitieuses depuis l'instauration du GATT. Celles-ci se sont poursuivies pendant six ans et ont abouti aux accords NCM (Négociations commerciales multilatérales) qui ont permis à la fois d'abaisser sensiblement les barrières tarifaires et de clarifier le recours aux barrières non tarifaires, notamment les subventions, les normes techniques et l'octroi des licences. Le GATT et les accords NCM, les plus importants accords commerciaux internationaux signés par le Canada, sont à la base de la politique commerciale canadienne.

La promotion du commerce extérieur canadien relève du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce. Le ministère, dont l'administration centrale est à Ottawa, compte 12 bureaux régionaux au Canada ainsi que 301 délégués commerciaux disséminés dans 65 pays. Les délégués commerciaux s'occupent de trouver des agents fiables pour des sociétés canadiennes, offrent un point de contact aux hommes d'affaires en visite et fournissent des renseignements sur les règlements locaux et les marchés potentiels.

Le commerce extérieur occupe une place très importante dans le système économique canadien. La valeur du commerce international du Canada (126 milliards de dollars) équivaut approximativement au quart du produit national brut et à plus de la moitié de la production totale du Canada. Les échanges commerciaux revêtent une importance telle pour l'économie canadienne que la santé du marché international est essentielle à la prospérité du Canada. ■

(1) Tous les chiffres sont en dollars canadiens.